



CSAG METZ
SECTION PLONGEE
APPLICATION DE CONTROLE
DU MATERIEL
MANUEL OPERATEUR



Version CSAGControles	Date
0.11	11/03/2021

SOMMAIRE

1. Généralités	3
2. Synoptique	4
3. Remerciements	4
4. Contraintes	5
5. Explications des vues	6
5.1. Fonctions générales.....	6
6. Installation et mise à jour de l'application	7
7. Connexion de l'adhérent	10
8. Menu principal.....	12
8.1. Autoriser ou non des TIVs	13
9. Organes à contrôler	15
9.1. Détails des données d'un contrôle	16
9.2. Statut des contrôles	17
9.3. Forçage du contrôle d'un organe	18
9.4. Fiche de contrôle de l'organe	19
9.5. Fonctionnement	19
9.6. Etat d'avancement des contrôles	20
9.7. Erreurs possibles.....	20
10. Etapes d'un contrôle d'un organe	21
10.1. Contrôles OK	22
10.2. Contrôle PAS OK	23
11. Réparation d'un organe.....	24
11.1. Réparation OK.....	25
11.1.1. Réparation PAS OK.....	26
12. Paramétrage de l'application.....	27
12.1. Variable « UrlSrv »	27
12.2. Variable « SaveAutoLogon »	27
12.3. Variable « SaveAdherent »	27
12.4. Variable « SavePwd »	27
12.1. Variable « DdeLog »	27
12.1. Variable « SansSon »	27
12.2. Variable « DateRecupDoc »	27
12.3. Variable « TempsActualisationOrganes »	28
12.1. Variable « TempsActualisationTIV»	28

1. GENERALITES

Le présent document a pour but d'expliquer le fonctionnement de l'application de contrôles des organes (bloc, détenteur, gilet stabilisateur, etc.) de la section **Plongée** du **CSAG** de Metz.

Cette application, sous Android, permet de standardiser les opérations à effectuer sur chaque type de matériel et d'assurer un suivi des opérations de contrôles. Le terminal Android permet la saisie des opérations de contrôle de la saison courante.

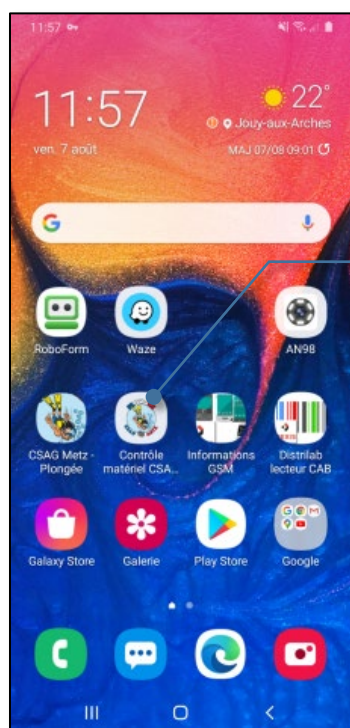
Les contrôles des saisons passées sont stockés dans une base de données consultable depuis le site Internet du club.

Pour chaque contrôle on peut répondre que par **OK** ou **PAS OK**. Une réparation est possible dans un cas où un organe à une réponse **PAS OK** à un contrôle. Si après la réparation le résultat du contrôle n'est toujours **PAS OK**, l'organe devra être rebuté.

Une connexion à Internet est nécessaire car le terminal Android est un client du site Internet du club et ne sert que d'interface. Aucune donnée n'est stockée sur le terminal Android.

Seul les adhérents à jour d'inscription et autorisés peuvent se connecter et réaliser des contrôles sur le matériel du club. Pour les blocs, seuls les adhérents étant **TIV** (Technicien en **I**nspection **V**isuelle) peuvent les réaliser.

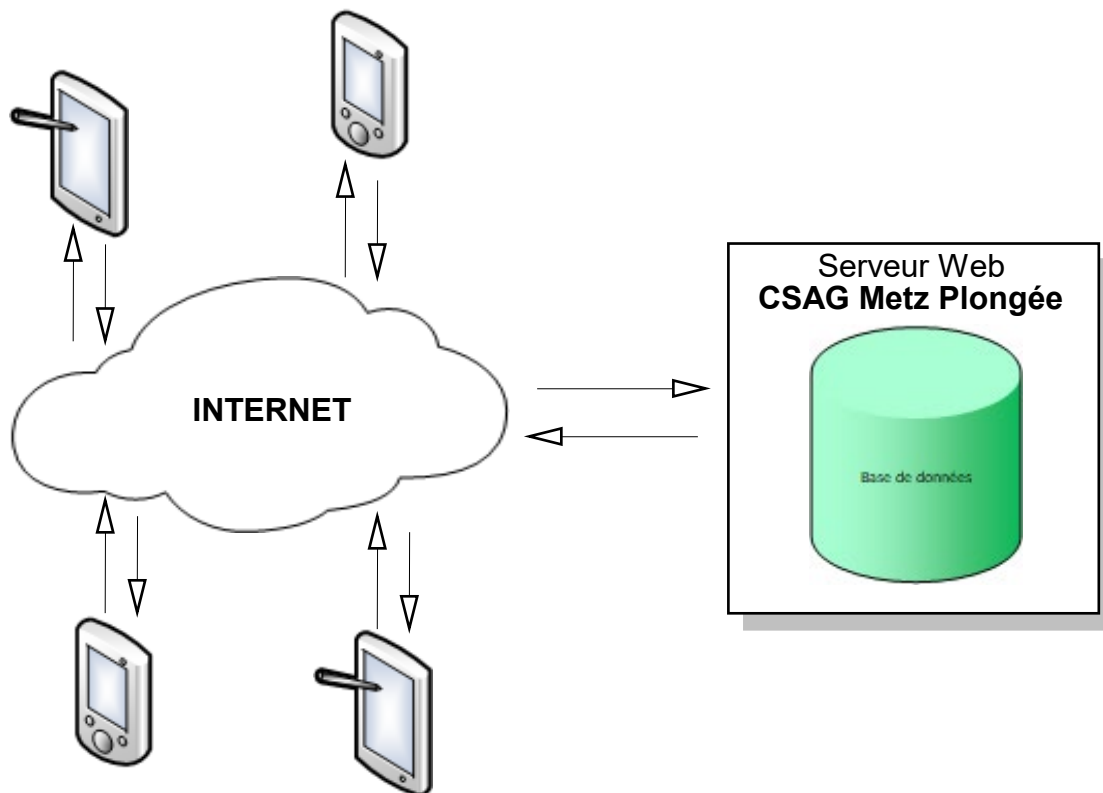
Les libellés de chaque contrôle à réaliser sont stockés dans la base de données et servent de modèles aux contrôles saisonniers. Ils doivent être libellés avec soin car ceux-ci ne peuvent pas être changés une fois une nouvelle saison générée depuis le site Internet du club.



Icône de l'application sur un téléphone Android.

2. SYNOPTIQUE

Le dessin ci-dessous schématise les échanges de données entre les terminaux Android (Tablette, téléphone, etc.) et le serveur web de la section **Plongée** du **CSAG Metz**.



3. REMERCIEMENTS



Merci à **Jean-Philippe NICOLAY** pour son autorisation d'utiliser ses photographies comme fond d'écran de l'application.

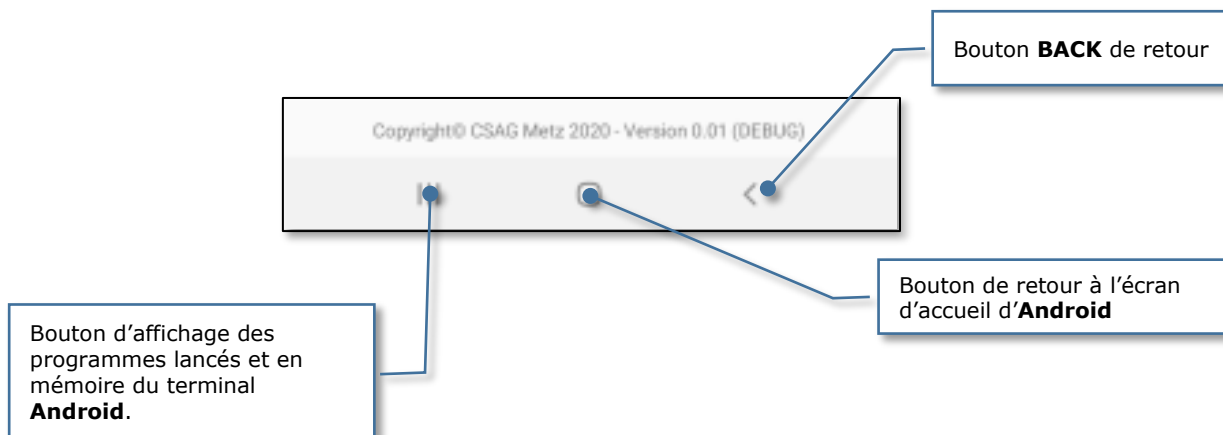
4. CONTRAINTES

- L'utilisateur doit être à jour de cotisation pour la saison en cours et être autorisé depuis le site d'administration du club pour pouvoir se connecter à l'application et y effectuer des saisies.
- Le terminal Android doit avoir accès à Internet pour les échanges avec le serveur web du club soit via sa carte SIM, soit par WIFI.
- Un organe en cours de contrôle ne peut pas être contrôlé par un autre adhérent, sauf un administrateur du système. L'adhérent qui contrôle l'organe devra interrompre son contrôle pour que celui-ci puisse être repris par un autre.
- Seul les **T**echniciens en **I**nspection **V**isuelle (**TIV**) peuvent contrôler des blocs à condition que le contrôle ait été autorisé par un gestionnaire des blocs ou un administrateur.
- Un contrôle non encore commencé (Etat d'avancement à 0%) pourra être forcé par un gestionnaire de l'organe concerné ou par un administrateur dans le cas où celui-ci aurait été contrôlé par une autre personne ou à un autre moment que les sessions de contrôle prévues.
- Un contrôle terminé à 100% (Contrôle correct ou organe à rebuter) ne peut plus être modifié, sauf par un administrateur du système.
- Une réponse **PAS OK** à un contrôle nécessitera une réparation éventuelle. A l'issue de cette réparation soit le contrôle repasse **OK**, soit l'organe sera à rebuter.
- Si le contrôle n'est pas entièrement terminé (Taux d'avancement du contrôle inférieur à 100%), seul l'exécuteur de celui-ci ou un administrateur du système peut le modifier ou l'annuler.
- L'impression de la fiche du contrôle ne peut se faire que si celui-ci est terminé à 100%.

5. EXPLICATIONS DES VUES


On appellera **Organe** dans le reste du document aussi bien une bouteille de plongée, qu'un détendeur, un gilet stabilisateur (stab) ou un masque.

La navigation entre les vues est assurée par les boutons classiques d'Android. Pour quitter une vue, toujours utiliser le bouton **BACK** pour revenir à la vue appelante.




5.1. Fonctions générales



Un code-barres  dans le titre de la fenêtre signale que l'on peut utiliser le scanner de code-barres en cliquant sur le logo du club ou le titre de la fenêtre. Ce scanner permet la lecture de code-barres pour éviter les saisies et ses erreurs associées.



Une icône  permet de savoir que si l'on clique sur le logo ou le titre de la fenêtre on obtiendra des informations supplémentaires en fonction du contexte.

6. INSTALLATION ET MISE A JOUR DE L'APPLICATION

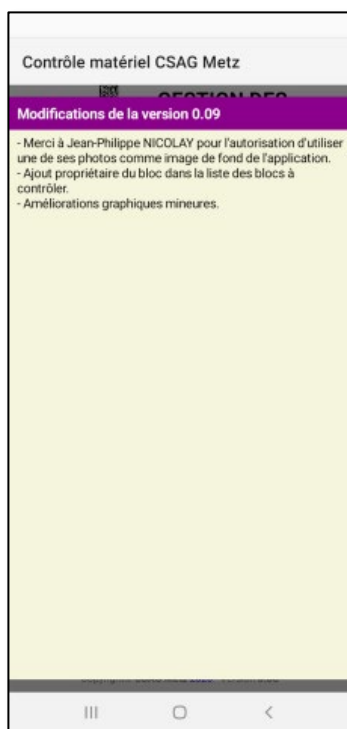
Au lancement de l'application si une nouvelle version est présente sur le serveur, une boîte de dialogue s'affichera à l'écran.



Cliquez sur le bouton **ANNULER** pour refuser l'installation de la nouvelle version.

Cliquez sur le bouton **OK** pour installer la nouvelle version.

Cliquez sur le bouton **MODIFICATIONS** pour afficher la liste des modifications apportées par la nouvelle version.



Après le clic sur le bouton **MODIFICATIONS** une fenêtre décrivant les fonctionnalités apportées par la nouvelle version sera affichée.

Cliquez dans la partie jaune de la fenêtre pour refermer celle-ci et revenir à la boîte de dialogue de choix d'installation de la nouvelle version.



Pendant le téléchargement de la nouvelle version, une fenêtre indiquera cet état.



À la fin du téléchargement de la nouvelle version une boîte de dialogue demandera la confirmation de l'installation d'applications de sources inconnues.

Cliquez sur le bouton **Paramètres** pour autoriser l'installation de cette application.



Sélectionnez l'option **Autorisation depuis cette source** et utilisez le bouton **BACK** pour revenir à l'installation de la nouvelle version.



Cliquez sur le bouton **Installer** pour lancer celle-ci sur le terminal Android.

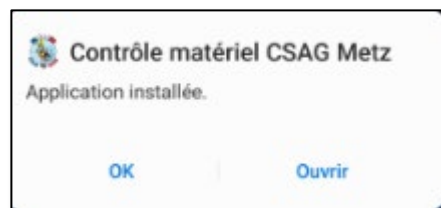


N'ayant pas de compte développeur chez **Google** et ne passant pas par le **Play Store** pour l'installation du programme, un message d'avertissement peut s'afficher pour signaler ce fait.

Cliquez sur l'option **INSTALLER QUAND MÊME** pour continuer l'installation.

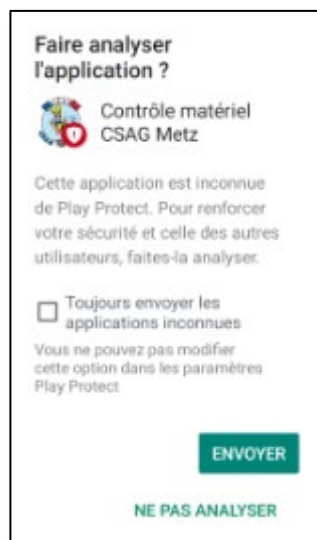


Pendant l'installation du logiciel par **Android**, une boîte de dialogue signalera cet état.



Une fois l'installation du logiciel terminé, une boîte de dialogue sera affichée et vous permettra de lancer directement la nouvelle version.

Cliquez sur **Ouvrir** pour lancer la nouvelle version de l'application.

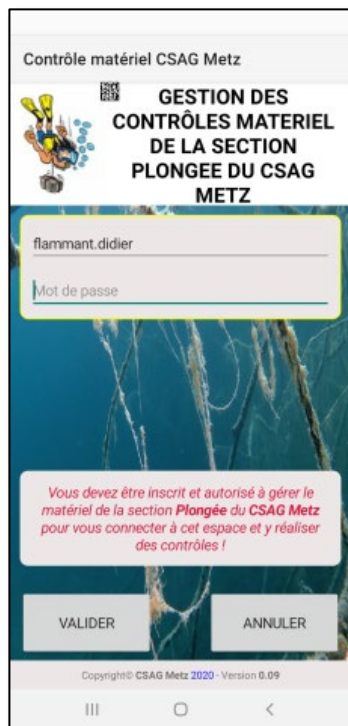


Si vous ne lancez pas immédiatement l'application après son installation, la boîte de dialogue ci-contre sera peut-être affichée à l'écran.

Cliquez sur l'option **NE PAS ANALYSER** pour refermer cette boîte de dialogue.

7. CONNEXION DE L'ADHERENT

Saisissez les données de connexion que vous utilisez sur le site Internet du club pour vous identifier.



Contrôle matériel CSAG Metz

GESTION DES CONTRÔLES MATERIEL DE LA SECTION PLONGEE DU CSAG METZ

flamant.didier

Mot de passe


Vous devez être inscrit et autorisé à gérer le matériel de la section Plongée du CSAG Metz pour vous connecter à cet espace et y réaliser des contrôles !

VALIDER ANNULER

Copyright© CSAG Metz 2020 - Version 0.09

Une fois connecté, les différents écrans de l'application seront personnalisés en fonction de vos droits et autorisations.

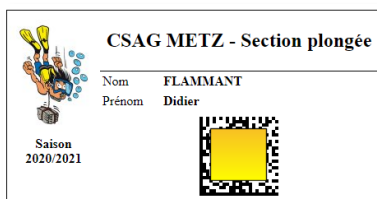
En cas de connexion correcte, le nom de l'utilisateur est sauvegardé pour les connexions ultérieures.

Le code-barres  en haut de la fenêtre signale que l'on peut scanner un code-barres **DATAMATRIX** de connexion en cliquant sur le logo ou le titre de la fenêtre.

Ce code-barres de connexion automatique peut être obtenu en cliquant sur le lien **Carte de connexion** en bas de votre fiche de renseignements dans la rubrique **Adhérents** de l'**Espace Membres** du site internet du club (www.csagmetz.fr)




Cette carte de connexion contient votre logon et mot de passe pour la connexion aux applications Android de la section plongée du **CSAG Metz**. Ces informations sont les mêmes que celles que vous tapez pour vous connecter à l'**Espace Membres** du site internet du club.



CSAG METZ - Section plongée

Nom FLAMMANT
Prénom Didier

Saison
2020/2021



Dans l'exemple ci-contre le carré Orange-Jaune est uniquement là pour empêcher la lecture du code-barres.



Si vous cliquez sur le logo ou le titre de la fenêtre de la fenêtre de connexion, vous afficherez une fenêtre permettant le scan d'un code-barres de connexion.

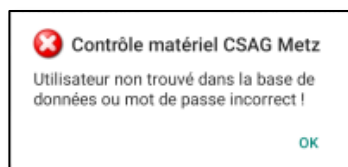
Placez le code-barres de connexion dans le cadre clair au milieu de la fenêtre pour provoquer sa lecture.

Lors de la lecture correcte du code-barres le fond de la fenêtre passera en vert pour signaler cet état.

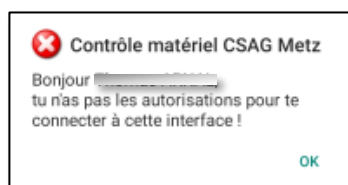
Cliquez sur le cadre clair pour activer ou désactiver la lumière du terminal Android si celle-ci est existante sur le terminal.

Utilisez la touche **BACK** pour revenir à la fenêtre de connexion de l'application sans scanner de code-barres.

Une fois le code-barres scanné et si les données de connexion sont correctes, vous serez automatiquement dirigé vers le menu principal de l'application.



En cas d'utilisateur inconnu ou de mot de passe incorrect, la boîte de dialogue ci-contre sera affichée à l'écran.



En cas d'adhérent correctement identifié mais dont les autorisations ne sont pas correctes, la boîte de dialogue ci-contre sera affichée à l'écran.

8. MENU PRINCIPAL

Cet écran permet la navigation vers les différents contrôles de matériel. Les boutons d'accès aux organes sont grisés en fonction des autorisations de l'adhérent connecté.




Exemple d'utilisateur qui est uniquement **Technicien en Inspection Visuelle (TIV)** et ne dispose pas d'autorisation sur le reste du matériel.

En fonction des autorisations accordées dans la partie **Administration** du site internet du club, les boutons d'accès aux contrôles seront accessibles.

Le contrôle des blocs peut être interdit par les gestionnaires des blocs ou les administrateurs pour éviter des contrôles anarchiques de blocs et cibler des dates d'inspections.

En cas d'interdiction de contrôle de bloc pour un adhérent qui est seulement **TIV**, un texte sera affiché dans le bouton de contrôle des blocs.



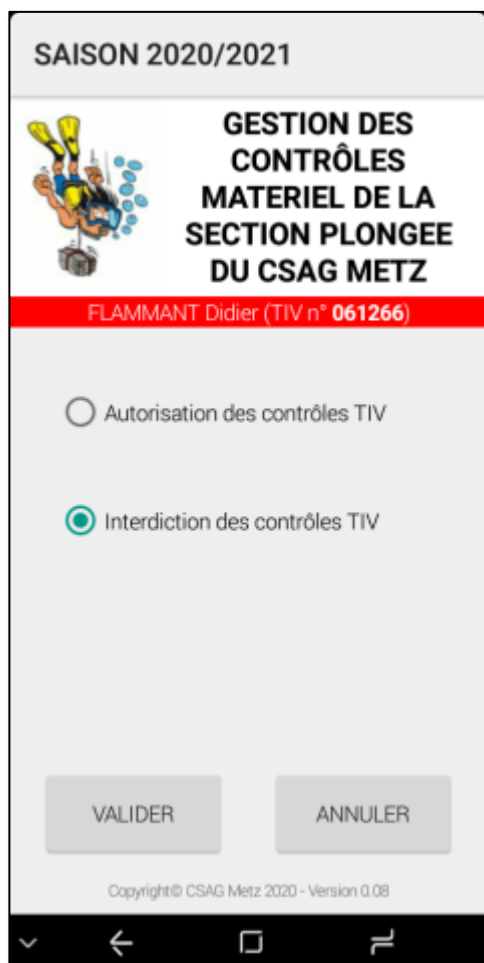
En cliquant sur les 3 points  en haut à droite de la fenêtre, vous afficherez un menu permettant de paramétrer et visualiser des données de l'application.

L'option **Autoriser ou non des TIVs** permet aux **Gestionnaires de blocs** ou aux **Administrateurs** d'autoriser ou non les contrôles de blocs aux adhérents **Technicien en Inspection Visuelle** seuls

8.1. Autoriser ou non des TIVs

Accessible depuis une option du menu principal de l'application, pour les Gestionnaires de blocs ou les Administrateurs, permet de définir ou non si des adhérents uniquement **TIV** peuvent réaliser actuellement des contrôles de blocs.

Cela permet d'autoriser les contrôles de blocs uniquement pendant des périodes définies.



Sélectionnez l'option souhaitée pour la réalisation de contrôle par des adhérents TIV seulement et cliquez sur le bouton **VALIDER** pour confirmer ou infirmer votre choix.

Une boîte de dialogue vous demandera de confirmer votre choix.



Cliquez sur le bouton **ANNULER** pour retourner au menu principal sans modification de l'autorisation ou non de réaliser des inspections visuelles.

Le choix réalisé sera visible, au niveau du menu principal, dans le bouton de contrôle des bouteilles

Saison courante

Adhérent actuellement connecté



Cet écran permet l'appel des vues de contrôle des organes du club de plongée.

Le bouton **CONTROLE DES BOUTEILLES** n'est accessible que si l'adhérent connecté est un **Technicien** en **Inspection Visuelle (TIV)** et que les inspections visuelles ont été autorisées par un **Gestionnaire des blocs du club** ou un **Administrateur**.

Le haut de la fenêtre indique le nom, prénom et éventuellement n° de TIV de l'adhérent connecté.

Le fond est **ROUGE** avec écriture **BLANCHE** si l'adhérent est un administrateur du système



Le bas de la fenêtre indique le numéro de version de l'application. En cas de version supérieure disponible, un message sera affiché à l'utilisateur pour mettre à jour celle-ci. Le texte **(DEBUG)** sera affiché dans le cas d'une version d'essai.



Si les adhérents **TIV** seuls ne sont pas autorisés actuellement à réaliser des inspections, un texte de couleur **ROUGE** dans le bouton indiquera ce fait.



Si le texte de couleur **ROUGE** n'est pas affiché sur le bouton de contrôle des blocs, les adhérents qui sont uniquement **TIV** dans le club peuvent réaliser des inspections visuelles.

9. ORGANES A CONTROLER



Signale que des informations complémentaires peuvent être affichées pour ce type de contrôle

Indique la mise à jour en tâche de fond des organes de la liste.

Nom de la personne actuellement connecté avec son numéro de TIV éventuel.

Nb d'organes à contrôler

Bouton de relecture des données depuis le serveur

Type d'organes affichés ainsi que la saison courante

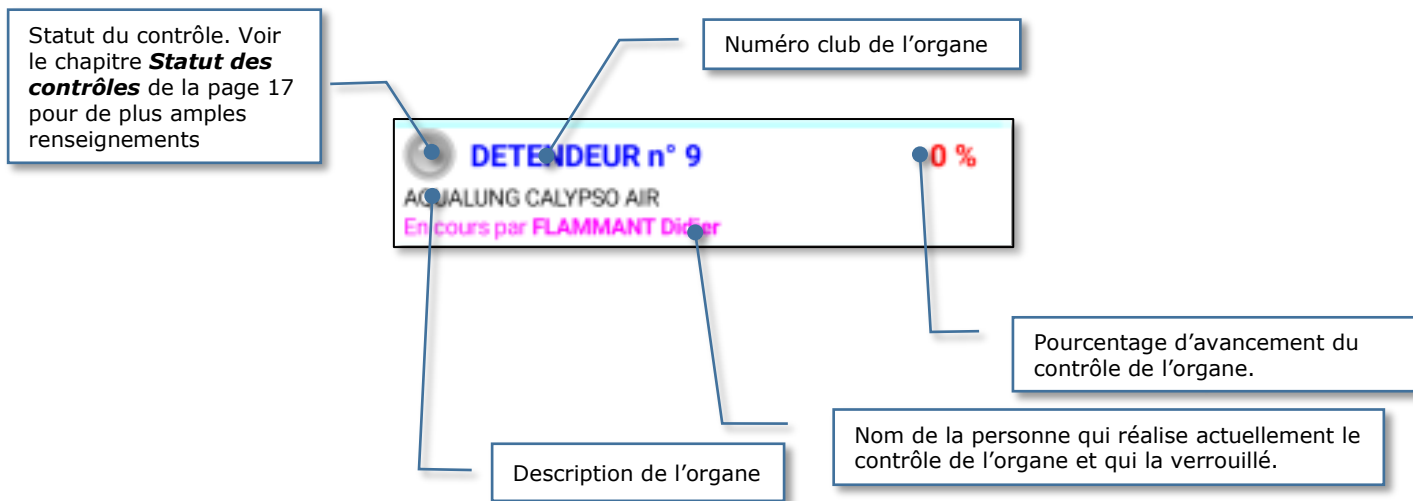
Données du contrôle de l'organe donné. Dans ce cas de figure, état du contrôle du gilet stabilisateur n° 9. Si le contrôle de l'organe est terminé à 100%, on peut cliquer sur le bouton vert pour afficher la fiche de contrôle de l'organe en question pour l'imprimer ou l'exporter en PDF

Dans le cas où le contrôle est à 0%, un administrateur ou un gestionnaire de ce type d'organe peut forcer le contrôle comme **OK** pour une autre date ou un autre contrôleur



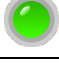


Copyright© CSAG Metz 2020 - Version 0.08

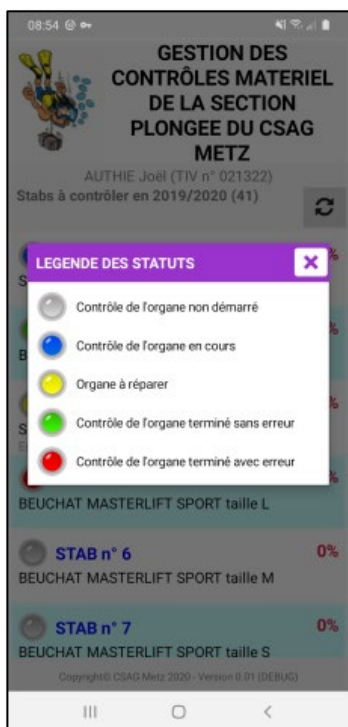


9.1. Détails des données d'un contrôle



9.2. Statut des contrôles

Statut	Désignation
	Aucun contrôle réalisé sur cet organe
	Contrôle en cours sur cet organe
	Contrôle terminé sans erreur sur l'organe
	Contrôle terminé avec des erreurs et les réparations non pas été concluantes. ORGANE A REBUTER ! Seul un Administrateur peut annuler le rebut !
	Contrôle terminé avec des erreurs. Des réparations sont en attente de réalisation sur cet organe.



En cliquant sur un voyant de statut d'un organe dans la liste des organes à contrôler, un cadre de légende des statuts disponibles est affiché à l'écran.

Cliquez sur la **X** en haut à droite du cadre de légende pour refermer la fenêtre.

9.3. Forçage du contrôle d'un organe

Cette vue permet de forcer le contrôle complet de l'organe pour une autre date que celle du jour ou pour un autre contrôleur. Tous les contrôles seront déclarés **OK**.

Ce forçage est à utiliser dans les cas où une inspection périodique de bloc aurait été faite par un TIV à la maison par exemple.

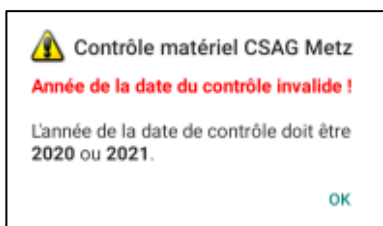


Exemple de visualisation du forçage du contrôle du détenteur portant le numéro club n° 5.

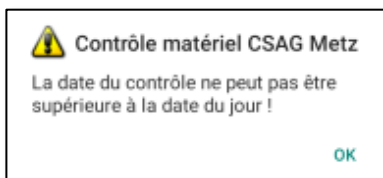
Sélectionnez la date et le contrôleur qui a effectué la révision de l'organe concerné.

Cliquez ensuite sur le bouton **FORCER** pour mettre à jour la base de données sur le serveur. A la fin de la mise à jour, l'écran reviendra à la liste des organes à contrôler.

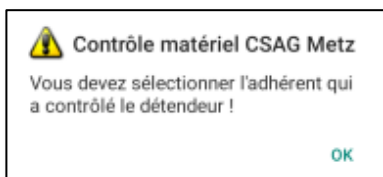
Cliquez sur le bouton **QUITTER** pour revenir à la liste des organes à contrôler sans modifier l'état d'avancement du contrôle.



L'année de la date du contrôle doit impérativement être comprise dans la saison courante



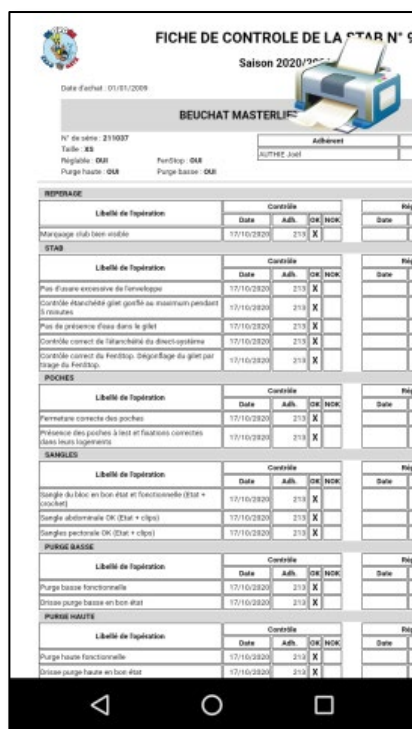
La date du contrôle ne peut pas être supérieure à la date du jour. Pas d'anticipation de contrôle possible.



Le nom d'un contrôleur devra obligatoirement être sélectionné pour que le forçage du contrôle puisse être validé.

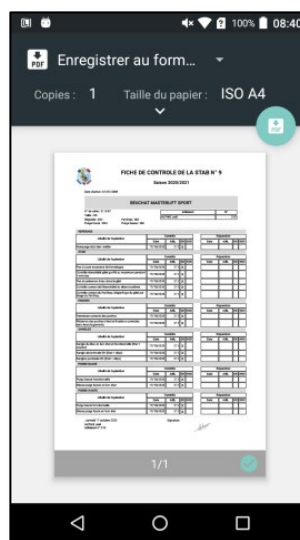
9.4. Fiche de contrôle de l'organe

Cette fiche peut être visualisée, imprimée ou exportée au format PDF depuis le terminal mobile Android. Pour être imprimée le terminal Android doit avoir installé les drivers et programmes de l'imprimante destinatrice des documents.



Exemple de visualisation d'un contrôle terminé de la stab n° 9.

Cliquez sur le bouton de l'imprimante en haut à droite de la fenêtre pour demander à Android de générer un PDF ou d'envoyer le document sur l'imprimante installée.



Cliquez sur le bouton **BACK** pour revenir à l'écran des organes et contrôles en cours.

9.5. Fonctionnement

Cliquez sur un organe dans la liste pour en afficher les contrôles.

Les contrôles terminés à 100% (sans erreur ou organe à rebuter) ne peuvent être modifié que par un **Administrateur** du système. Voir le chapitre **Erreurs possibles** de la page 20 pour de plus amples renseignements.

Les contrôles en cours ne peuvent être modifiés que par l'adhérent qui a lancé le contrôle ou par un **Administrateur** du système. Voir le chapitre **Erreurs possibles** de la page 20 pour de plus amples renseignements.

9.6. Etat d'avancement des contrôles



Contrôle matériel CSAG Metz


37 sur 41 stabs sont terminés.
Il reste 4 stabs à contrôler !

1 stab à réparer.

92.36 % du contrôle des stabs terminé !

OK

En cliquant sur le titre de la page (**GESTION DES CONTROLES...**) une boîte de dialogue sera affichée avec l'état d'avancement global des organes sélectionnés.

Cette page affiche l'icône  qui signale des informations complémentaires.

9.7. Erreurs possibles



Contrôle matériel CSAG Metz


Contrôle de cet organe déjà en cours par **SOMBRIN Gérald** !

Actualiser les données ou attendez sa libération pour pouvoir contrôler cet organe.

OK

En cas de clic sur un organe déjà en cours de contrôle par une autre personne, la boîte de dialogue ci-contre sera affichée pour signaler ce fait.

Seul un **Administrateur** peut modifier ce contrôle. Dans les faits, il faudra être sûr que le contrôleur actuel ne soit plus connecté pour réaliser des modifications.



Contrôle matériel CSAG Metz

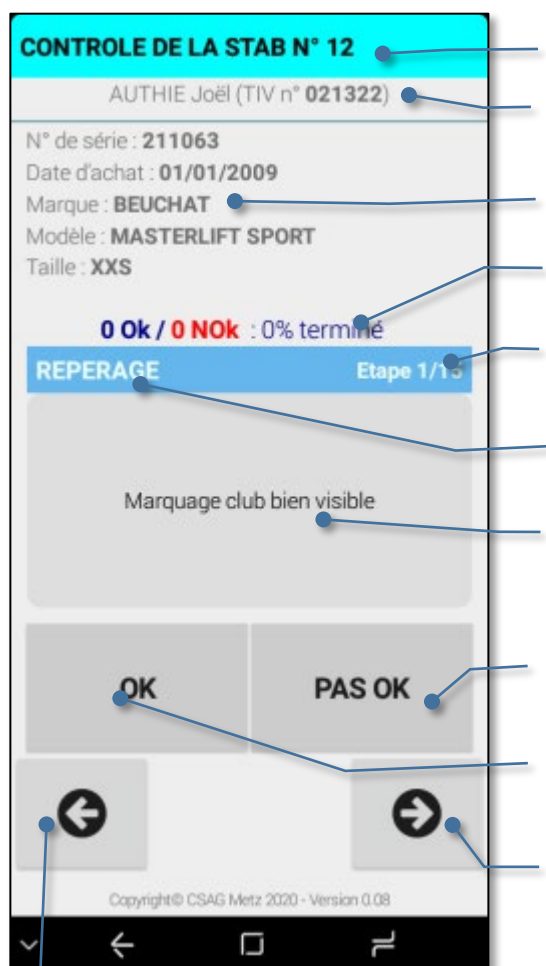
Le contrôle de la stab n° 14 avec le numéro de série **613861** ne peut plus être modifié car il est terminé !

OK

En cas de clic sur un organe dont le contrôle est terminé (Sans erreur ou à rebuter) la boîte de dialogue ci-contre sera affichée à l'écran. Seul un **Administrateur** peut modifier ce contrôle.

10. ETAPES D'UN CONTROLE D'UN ORGANE

Cette page affiche les contrôles à réaliser sur l'organe sélectionné. Chaque étape d'un contrôle doit avoir une réponse **OK** ou **PAS OK** à sa question posée. L'ensemble des étapes doit être renseigné pour considérer le contrôle comme **TERMINE**. (Avec ou sans erreur)



Organe en cours de contrôle. Fond BLEU

Nom de la personne connecté et qui va effectuer les contrôles de l'organe.

Informations sur l'organe en cours de contrôle

Etat d'avancement du contrôle de l'organe

N° de l'étape de contrôle en cours et nombre total d'étapes de contrôle à effectuer

Rubrique du contrôle courant

Contrôle à réaliser sur l'organe sélectionné. Les textes des contrôles sont issus d'une bibliothèque stockée dans la base de données sur le serveur internet du club.

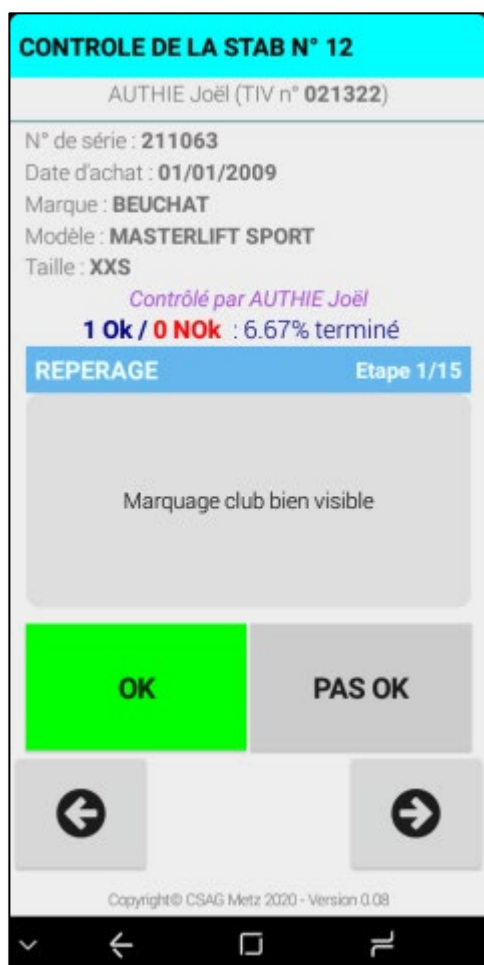
Bouton pour définir que l'étape de contrôle est incorrecte dans la liste des contrôles de l'organe sélectionné

Bouton pour définir que l'étape de contrôle est correcte dans la liste des contrôles de l'organe sélectionné

Bouton pour passer à l'étape suivante dans la liste des contrôles de l'organe sélectionné

Bouton pour passer à l'étape précédente dans la liste des contrôles de l'organe sélectionné

10.1. Contrôles OK

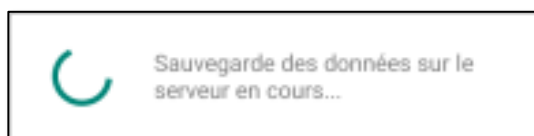


Cliquez sur le bouton **OK** pour définir l'étape de contrôle affichée du contrôle de l'organe comme **CORRECTE**.

L'état **OK** de l'étape du contrôle de l'organe sélectionné est signalé par la mise en **VERT** du fond du bouton **OK**.

Recliquez sur le bouton **OK** pour repasser cette étape de contrôle comme non définie ou cliquez sur le bouton **PAS OK** pour signaler cette étape de contrôle comme **INCORRECTE**.

A l'utilisation des boutons de navigation **Précédent** ou **Suivant**, le choix de l'utilisateur est sauvegardé vers la base de données du serveur internet du club. Une boîte d'information s'affiche à l'écran pour signaler l'enregistrement des données.

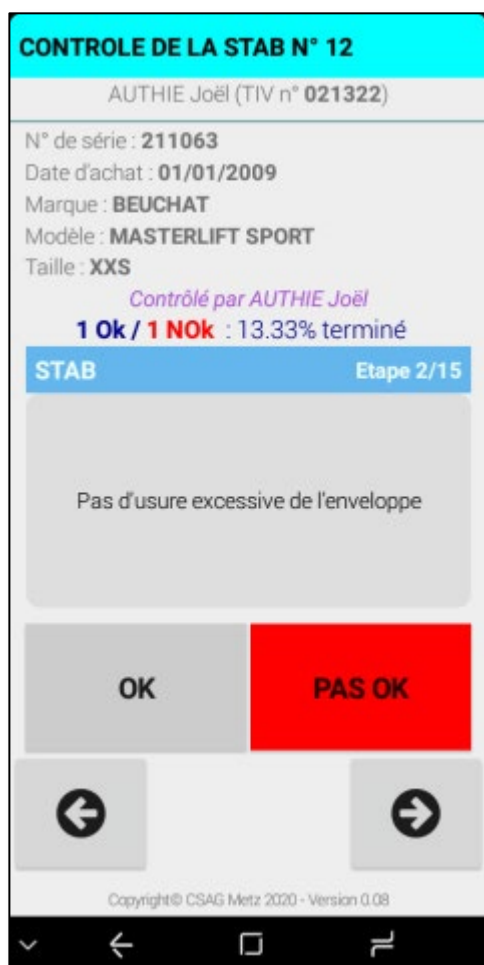


La navigation vers l'étape suivante ou précédente du contrôle de l'organe sélectionné ne se fera que si l'enregistrement des données a réussi.

En cas d'erreur de communication avec le serveur internet du club, une boîte de dialogue affichera ce fait.



10.2. Contrôle PAS OK

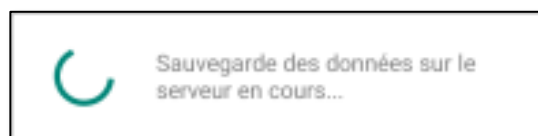


Cliquez sur le bouton **PAS OK** pour définir l'étape de contrôle affichée du contrôle de l'organe comme **INCORRECTE**.

L'état **PAS OK** de l'étape du contrôle de l'organe sélectionné est signalé par la mise en **ROUGE** du fond du bouton **PAS OK**.

Recliquez sur le bouton **PAS OK** pour repasser cette étape de contrôle comme non définie ou cliquez sur le bouton **OK** pour signaler cette étape de contrôle comme **CORRECTE**.

A l'utilisation des boutons de navigation **Précédent** ou **Suivant**, le choix de l'utilisateur est sauvegardé vers la base de données du serveur internet du club. Une boîte d'information s'affiche à l'écran pour signaler l'enregistrement des données.



La navigation vers l'étape suivante ou précédente du contrôle de l'organe sélectionné ne se fera que si l'enregistrement des données a réussi.

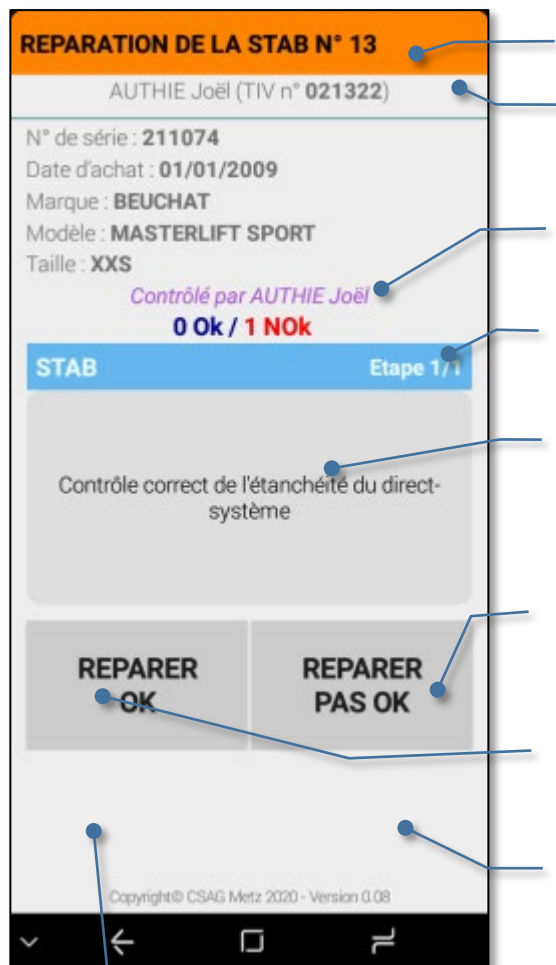
En cas d'erreur de communication avec le serveur internet du club, une boîte de dialogue affichera ce fait.



11. REPARATION D'UN ORGANE

Lorsque les contrôles d'un organe sont terminés et que celui-ci avait des contrôles **PAS OK**, il passe automatiquement au statut « **A REPARER** »

Les boutons **OK** et **PAS OK** des contrôles primaires affichent alors respectivement **REPARER OK** et **REPARER PAS OK**.



Organe en cours de réparation. Fond ORANGE

Nom de la personne connecté et qui va effectuer les réparations de l'organe.

Nom de la personne ayant déclaré le contrôle **PAS OK** lors du contrôle primaire de l'organe.

N° de l'étape de réparation en cours et nombre total d'étapes de réparation à effectuer

Réparation à réaliser sur l'organe sélectionné. Les textes des contrôles sont issus d'une bibliothèque stockée dans la base de données sur le serveur internet du club.

Bouton pour définir que l'étape de réparation est incorrecte dans le contrôle de l'organe sélectionné.
ATTENTION : Organe à rebuter !

Bouton pour définir que l'étape de réparation est correcte dans le contrôle de l'organe sélectionné

Bouton pour passer à l'étape suivante de la réparation de l'organe sélectionné si plusieurs réparations demandées

Bouton pour passer à l'étape précédente de la réparation de l'organe sélectionné si plusieurs réparations demandées

11.1. Réparation OK



REPARATION DE LA STAB N° 13

AUTHIE Joël (TIV n° 021322)

N° de série : 211074
Date d'achat : 01/01/2009
Marque : BEUCHAT
Modèle : MASTERLIFT SPORT
Taille : XXS

Contrôlé par AUTHIE Joël
0 Ok / 1 NOK

STAB Etape 1/1

Contrôle correct de l'étanchéité du direct-système

REPARER OK REPARER PAS OK

Copyright© CSAG Metz 2020 - Version 0.08

Cliquez sur le bouton **OK** pour définir l'étape de réparation affichée de l'organe comme **CORRECTE**.

L'état **OK** de l'étape de réparation de l'organe sélectionné est signalé par la mise en **VERT** du fond du bouton **OK**.

Recliquez sur le bouton **OK** pour repasser cette étape de réparation comme non définie ou cliquez sur le bouton **PAS OK** pour signaler cette étape de réparation comme **INCORRECTE**.

A l'utilisation des boutons de navigation **Précédent** ou **Suivant**, le choix de l'utilisateur est sauvegardé vers la base de données du serveur internet du club. Une boîte d'information s'affiche à l'écran pour signaler l'enregistrement des données.



La navigation vers l'étape suivante ou précédente du contrôle de l'organe sélectionné ne se fera que si l'enregistrement des données a réussi.

En cas d'erreur de communication avec le serveur internet du club, une boîte de dialogue affichera ce fait.



11.1.1. Réparation PAS OK



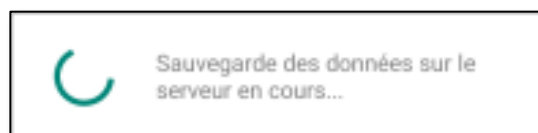
Cliquez sur le bouton **PAS OK** pour définir l'étape de réparation affichée de l'organe comme **INCORRECTE** après confirmation d'une boîte de dialogue.



L'état **PAS OK** de l'étape de réparation de l'organe sélectionné est signalé par la mise en **ROUGE** du fond du bouton **PAS OK**.

Recliquez sur le bouton **PAS OK** pour repasser cette étape de réparation comme non définie ou cliquez sur le bouton **OK** pour signaler cette étape de réparation comme **CORRECTE**.

A l'utilisation des boutons de navigation **Précédent** ou **Suivant**, le choix de l'utilisateur est sauvegardé vers la base de données du serveur internet du club. Une boîte d'information s'affiche à l'écran pour signaler l'enregistrement des données.



La navigation vers l'étape suivante ou précédente du contrôle de l'organe sélectionné ne se fera que si l'enregistrement des données a réussi.

En cas d'erreur de communication avec le serveur internet du club, une boîte de dialogue affichera ce fait.



12. PARAMETRAGE DE L'APPLICATION

L'application est paramétrable via le fichier **CONFIG.TXT** situé dans le dossier **Android\data/CSAG.Control.Materiel/files** soit du stockage interne, soit de la carte SD du terminal Android. Il vous faudra avoir un éditeur de fichier texte, style NotePad, pour le modifier directement sur le terminal Android.

Une modification depuis un PC est possible en branchant le terminal Android au PC via un câble USB.

12.1. Variable « UrlSrv »

Cette variable de type **TEXTE** définit l'adresse du serveur internet du club où se trouve la base de données des contrôles ainsi que les services web permettant les transactions entre les terminaux Android et celle-ci. La valeur par défaut est **http://csagmetz.no-ip.org**.

12.2. Variable « SaveAutoLogon »

Cette variable de type **BOOLEENNE** (0 ou 1) définit si le nom de l'utilisateur et son mot de passe de connexion doivent être sauvegardés pour les connexions futures. Par défaut la valeur est **1** (Sauvegarde du login et du mot de passe)

12.3. Variable « SaveAdherent »

Cette variable de type **TEXTE** définit le nom de connexion de l'adhérent. Elle permet la sauvegarde du dernier nom de connexion réussie à l'interface. Par défaut cette valeur est fixée **Vide**.

12.4. Variable « SavePwd »

Cette variable de type **TEXTE** définit le mot de passe de connexion de l'adhérent. Elle permet la sauvegarde du dernier mot de passe de connexion réussie à l'interface. La sauvegarde est cryptée et n'est pas lisible, ni modifiable par un éditeur externe à l'application. Par défaut cette valeur est fixée **Vide**.

12.1. Variable « DdeLog »

Cette variable de type **BOOLEENNE** (0 ou 1) définit si des évènements sont créés dans le fichier **LOGS.TXT**, situé dans le dossier **Android\data/CSAG.Control.Materiel/files** soit du stockage interne, soit de la carte SD du terminal Android. Ce stockage permet de visualiser les temps de transmission entre l'application Android et le serveur internet du club. Par défaut la valeur est **0** (Pas de stockage des évènements de l'application).

12.1. Variable « SansSon »

Cette variable de type **BOOLEENNE** (0 ou 1) définit si un son est émis lors de l'affichage des boîtes de dialogue d'avertissement ou d'erreur. Par défaut la valeur est **0** (Emission d'un son à l'affichage des boîtes de dialogue d'avertissement ou d'erreur)

12.2. Variable « DateRecupDoc »

Cette variable de type **TEXTE** permet le stockage de la date de mise à jour de la documentation de l'application pour ne la télécharger qu'une fois par jour et non pas à chaque lancement de l'application. Par défaut cette valeur est fixée **Vide**.



12.3. Variable « TempsActualisationOrganes »

Cette variable de type **NUMERIQUE ENTIERE** définit le temps en secondes d'actualisation des données des organes en tâche de fond.
Par défaut cette valeur est fixée à **10** (10 secondes).

12.1. Variable « TempsActualisationTIV»

Cette variable de type **NUMERIQUE ENTIERE** définit le temps en secondes d'actualisation de l'autorisation ou non de réaliser des inspections visuelles par des adhérents TIV seuls. Par défaut cette valeur est fixée à **10** (10 secondes).